

PROGRAMME
DES
COURS PUBLICS

QUI AURONT LIEU
DANS L'ACADÉMIE DE GENÈVE,
PENDANT
LES DEUX SEMESTRES DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1835—1836.

Le semestre d'hiver commencera le 9 novembre, et durera jusqu'au 9 avril. — Le semestre d'été commencera le 4^e mai, et durera jusqu'au 31 juillet.

Les examens sur les cours de chaque semestre, auront lieu dans l'intervalle des quinze jours qui suivront la fin de ces cours.

Des tableaux particuliers indiqueront les jours et les heures des cours de chaque semestre, des examens d'admission, des examens semestriels et des examens de graduation.

GENÈVE,

IMPRIMERIE DE P. A. BONNANT,
Rue Verdaine, n^o 277.

—
1835

PROGRAMME

DES

COURS

DE L'ACADÉMIE DE GENÈVE.

1835—1836.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Semestre d'Hiver.

Histoire ecclésiastique. M. le professeur VAUCHER exposera l'histoire ecclésiastique depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Théologie apologétique. M. le professeur DUBY exposera et réfutera, dans ce cours, les diverses objections que l'on fait contre la divinité des révélations judaïques et chrétiennes.

Art de la chaire. Dans ce cours, le même professeur traitera de l'amplification oratoire, de sa néces-

sité, de ses sources, des règles selon lesquelles elle doit être faite; il y joindra un essai sur la prière publique. Il se propose aussi d'exercer les étudiants sur l'improvisation et la récitation.

M. DUBY donnera quatre leçons par semaine.

Théologie dogmatique. M. le professeur CHENEVIÈRE traitera des enseignemens de Jésus-Christ et de la Rédemption. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Critique sacrée. Pendant les quinze premières semaines, soit du 9 novembre au 22 février, M. le professeur CELLERIER exposera les principes de l'herméneutique sacrée.

Exégèse du Nouveau Testament. Du 15 février au 9 avril, le même professeur expliquera l'épître aux Galates, en y faisant l'application des principes posés dans le cours d'herméneutique.

Ces deux derniers cours auront lieu trois fois par semaine.

Cours élémentaire d'hébreu. M. le professeur MUNIER donnera, pour les étudiants des deux premières années, un cours de grammaire hébraïque d'après les élémens de M. CELLERIER (seconde édition), et interprétera dans le livre de la Genèse l'histoire d'Abraham, chap. 12 à 25, et les seize premiers psaumes. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Exégèse de l'Ancien Testament. Le même professeur lira dans le texte hébreu et commentera avec les étudiants de la troisième et de la quatrième année, le livre des Juges, le livre d'Osée, et la fin du livre de Job,

en le reprenant au chapitre 35°. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Semestre d'Été.

Théologie dogmatique. M. le professeur CHENEVIÈRE examinera les questions des sacremens de l'Église; et, si le temps le permet, il entamera l'exposition de l'un des points de dogmes controversés entre les théologiens protestans. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Archéologie biblique. M. le professeur CELLERIER donnera la fin de son cours sur l'esprit de la législation mosaïque, et, si le temps le permet, sur l'esprit de l'histoire des Hébreux. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Exégèse du Nouveau Testament. M. le professeur MUNIER lira la partie dogmatique de l'épître aux Romains. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Cours d'hébreu. Le même professeur lira avec les étudiants de la première et de la seconde année, du psaume 17° au 22°, et les huit premiers chapitres du livre des Proverbes. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Cours de chaldéen. Après un exposé de la grammaire chaldaïque, où il s'aidera des analogies de l'hébreu, le même professeur interprétera quelques-uns des chapitres de l'Ancien Testament écrit en chaldéen, et quelques morceaux des textes les plus renommés.

Ce cours, facultatif pour les élèves des deux premières années, aura lieu trois fois par semaine.

EXERCICES.

Exercices de prédication. Ces exercices auront lieu devant la Faculté, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, durant le cours des deux semestres.

FACULTÉ DE DROIT.

Semestre d'Hiver.

Droit civil moderne. M. le professeur BELLOT. — Préliminaires. — Des personnes. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Preuves judiciaires. M. le professeur RIGAUD traitera des preuves judiciaires au civil et au criminel. Ce cours aura lieu deux fois par semaine, dès le 7 décembre.

Droit romain. M. le professeur CHERBULIEZ. — Des obligations et des actions. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Économie politique. M. le professeur CHERBULIEZ. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Semestre d'Été.

Organisation judiciaire. M. le professeur BELLOT traitera de l'organisation judiciaire et de la première partie de la procédure civile. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Droit civil moderne. M. le professeur ODIER traitera de la prescription. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Droit romain. M. le professeur CHERBULIEZ. Contrats communaux et réels. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Droit international. M. le professeur CHERBULIEZ. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

EXERCICES.

Ces exercices auront lieu pendant les deux semestres, devant les professeurs de la Faculté, tous les quinze jours.

FACULTÉ DES SCIENCES.

ÉTUDES DE FACULTÉ.

N. B. *Les études complètes de faculté durent deux ans.*

Semestre d'Hiver.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Mathématiques élémentaires. M. le professeur PASCALIS achèvera la géométrie analytique à deux dimensions, et passera ensuite à la théorie générale des équations. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Mathématiques supérieures. M. le professeur enseignera le calcul différentiel et commencera le calcul intégral. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Géométrie descriptive. M. le colonel DUFOUR donnera sur la géométrie descriptive, un cours de 40 à 50 leçons. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Astronomie. M. le professeur GAUTIER donnera un cours d'astronomie théorique et pratique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Physique mathématique. M. le professeur DE LA RIVE traitera, dans ce cours, des principales applications du calcul à la théorie de la chaleur; il terminera,

si le temps le permet, par l'exposition de quelques calculs relatifs à l'électricité. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Physique générale. M. le professeur G. MAURICE traitera successivement dans ce cours des propriétés générales des corps, y compris les phénomènes de la capillarité, de la statique et des élémens de dynamique. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Physique expérimentale. M. le professeur DE LA RIVE traitera dans ce cours du calorique et des vapeurs, de l'électricité, du magnétisme et de l'électrodynamique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Chimie expérimentale. M. le professeur DE LA PLANCHE exposera dans ce cours les principes de la chimie inorganique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Minéralogie. M. le professeur Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Botanique. M. le professeur DE CANDOLLE fils donnera un cours de géographie botanique dans lequel il traitera de la distribution topographique et géographique des plantes, sous le double point de vue des généralités et des applications aux diverses régions de la terre. Si le temps le permet, il terminera par un exposé des connaissances actuelles sur la nature et la distribution des végétaux antédiluviens. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Exercices pratiques de Botanique. M. le professeur DE CANDOLLE père fera faire en outre des exercices pratiques de haute botanique. Ces exercices auront lieu au jardin botanique, au conservatoire botanique, ou dans les collections particulières du professeur. Ils constituent un cours libre et gratuit destiné à ceux qui veulent se vouer à l'étude de la botanique d'une manière spéciale.

Zoologie. M. le professeur J. PICTET donnera un cours d'anatomie comparée et de physiologie dans lequel il fera l'histoire des divers organes des animaux et étudiera plus spécialement ceux qui servent à la locomotion. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Le même professeur donnera un cours de méthodologie dans lequel, après avoir posé les bases de la classification des animaux, il traitera de l'histoire naturelle des mammifères et des oiseaux. Ce cours aura lieu une fois par semaine.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES.

Philosophie morale et sociale. M. le professeur CHOISY parcourra successivement les théories des droits et des devoirs, celles de la formation des sociétés humaines, de la civilisation et de ses degrés. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Semestre d'Été.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Mathématiques supérieures. M. le professeur achèvera le cours de calcul intégral. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Mécanique analytique. M. le professeur Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Physique générale. M. le professeur G. MAURICE traitera dans ce cours de l'hydrostatique, y compris les pesanteurs spécifiques et les aéromètres, de l'aérostatique, et en particulier de la mesure des hauteurs par le baromètre, et terminera par quelques notions d'hydrodynamique. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Arithmétique sociale. M. le professeur CHOISY exposera les principes de l'arithmétique sociale, soit statistique de la population. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Physique expérimentale. M. le professeur DE LA RIVE traitera dans ce cours de l'acoustique, de l'optique et de l'application des principes de la physique aux phénomènes météorologiques. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Chimie expérimentale. M. le professeur DE LA PLANCHE

traitera successivement dans ce cours de la chimie métallurgique et des principes de l'analyse chimique. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Géologie et géographie physique. M. le professeur Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Botanique. M. le professeur DE CANDOLLE fils. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Zoologie. M. le professeur J. PICTET exposera dans ce cours l'anatomie comparée et la physiologie du système nerveux en général, et des organes des sens. Il terminera le cours par quelques notions d'anatomie transcendante et spécialement d'embryogénie et de tératologie. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

COURS OBLIGATOIRES POUR LES ÉTUDIANS RÉGULIERS DE PREMIÈRE ANNÉE.

a) Dans le semestre d'hiver, les cours de *mathématiques élémentaires*, d'*astronomie*, de *physique générale*, de *physique expérimentale*, de *minéralogie*, de *zoologie* (anatomie comparée et physiologie), et de *philosophie*; en tout seize leçons par semaine.

b) Dans le semestre d'été, les cours de *physique générale*, d'*arithmétique sociale*, de *physique expérimentale*, de *chimie expérimentale* et de *zoologie*; en tout quatorze leçons par semaine.

COURS OBLIGATOIRES POUR LES ÉTUDIANS RÉGULIERS DE DEUXIÈME ANNÉE.

Dans chaque semestre, tous les cours des *sciences*

mathématiques ou des *sciences physiques et naturelles*, au choix de chaque étudiant.

ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

N. B. *Les études préparatoires de la Faculté des Sciences durent trois ans, elles sont données simultanément avec celles de la Faculté des Lettres.*

Semestre d'Hiver.

Philosophie. M. le professeur CHOISY donnera aux étudiants de la seconde année préparatoire, un cours d'introduction à l'étude de la philosophie, comprenant les élémens de la logique, la théorie philosophique des signes et le tableau chronologique des philosophes. Ce cours aura lieu une fois par semaine.

Le même professeur traitera, avec les étudiants de la troisième année, de la psychologie et de la philosophie morale. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Mathématiques élémentaires. (Cours et répétitions.) M. le professeur PASCALIS traitera les sujets suivans :
1° Avec les étudiants de la première année préparatoire, les chap. 1 et 2 de l'Algèbre de Bourdon jusqu'aux équations du second degré inclusivement; trois fois par semaine.

2° Avec les étudiants de la seconde année, la trigonométrie rectiligne, les livres 5, 6 et 7 de la Géométrie de Legendre; trois fois par semaine. Il y aura en

outre une leçon par semaine destinée à *des exercices mathématiques*.

3° Avec les étudiants de la troisième année, la fin du chap. 5 de l'Algèbre de Bourdon, à partir de la méthode des coefficients indéterminés, les chap. 6 et 7 du même ouvrage, les livres 5, 6 et 7 de la Géométrie de Legendre; quatre fois par semaine.

Physique générale. Ce cours destiné aux étudiants de la troisième année, sera le même que celui qui est donné dans la Faculté par M. le professeur G. MAURICE; trois fois par semaine.

Notions élémentaires de physique et de chimie. Ce cours destiné aux étudiants de la seconde année préparatoire, sera donné par M. le professeur DE LA PLANCHE, et aura lieu une fois par semaine.

Semestre d'Été.

Philosophie. M. le professeur CHOISY achèvera avec les étudiants de la seconde année le cours d'introduction à l'étude de la philosophie; une fois par semaine.

Le même professeur traitera avec les étudiants de la troisième année, de la logique et de l'histoire abrégée de la philosophie. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Mathématiques élémentaires. (Cours et répétitions.) M. le professeur PASCALIS traitera les sujets suivans :

1° Avec les étudiants de la première année prépara-

toire, les livres 1, 2 et 3 de la Géométrie de Legendre; trois fois par semaine.

2° Avec les étudiants de la seconde année, la fin du chap. 3 de l'Algèbre de Bourdon, à partir des questions de *maxima*, les chap. 4 et 5 du même ouvrage; trois fois par semaine.

3° Avec les étudiants de la troisième année, le 8° livre de la Géométrie de Legendre et la géométrie analytique; quatre fois par semaine.

Physique générale. Ce cours destiné aux étudiants de la troisième année préparatoire, sera le même que celui qui est donné dans la Faculté par M. le professeur G. MAURICE; trois fois par semaine.

Topographie et arpentage. M. le professeur DE LA PLANCHE donnera ce cours destiné aux étudiants de la seconde année préparatoire, deux fois par semaine.

FACULTÉ DES LETTRES.

ÉTUDES DE FACULTÉ.

Semestre d'Hiver.

Archéologie. M. le professeur BOISSIER exposera dans la première partie de son cours bisannuel d'archéologie, les connaissances acquises jusqu'à ce jour, sur la

religion, le gouvernement, les mœurs, les usages, etc., des anciens Égyptiens; et traitera, d'après le même plan, des peuples qui, tels que les habitans de la Palestine, de la Phénicie et de l'Afrique septentrionale, ont eu des relations plus ou moins immédiates avec l'Égypte. Ce cours sera précédé de l'examen de quelques questions importantes pour la science archéologique. Il aura lieu deux fois par semaine, à dater du mois de janvier.

Numismatique. M. le professeur PICOT donnera une fois par semaine, un cours dans lequel il exposera les principes de la science numismatique.

Histoire. M. le professeur traitera un point spécial de l'histoire. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Les cours du semestre d'été seront annoncés plus tard.

ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

N. B. *Les études préparatoires de la Faculté des Lettres durent trois années; elles sont données simultanément avec celles de la Faculté des Sciences.*

Semestre d'Hiver.

Littérature grecque. M. le professeur CONTE interprétera avec les étudiants de la première année préparatoire, le 3^e et le 22^e livre de l'Illiade, et l'Hécube d'Éuripide. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Le même professeur interprétera avec les étudiants de la seconde et de la troisième année, l'OEdipe roi de Sophocle, et les trois Olynthiennes. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Littérature latine. M. le professeur ROGET interprétera avec les étudiants de la première année, le 1^{er} et le 2^e livre des Odes d'Horace, l'Orator de Cicéron et le 2^e livre des Satyres d'Horace. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Le même professeur interprétera avec les étudiants de la seconde et de la troisième année, les livres 3 et 4 des Odes d'Horace, les Annales de Tacite, liv. 14 et suivants. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Antiquités. M. le professeur BOISSIER traitera avec les étudiants de la première année, des antiquités romaines. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Histoire. M. le professeur donnera un cours d'histoire ancienne aux étudiants de la première année. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Le même professeur donnera un cours d'histoire moderne aux étudiants de la seconde année. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Rhétorique. M. le professeur TOPFFER traitera des élémens de la grammaire générale et comparée, de l'histoire de la langue française, des principes de la composition et des premières notions sur le style. Ce cours, destiné aux étudiants de la première année, aura lieu quatre fois par semaine.

Belles-lettres générales. Le même professeur, après une introduction à l'étude des belles-lettres générales

sur la critique, les sources du goût, les principes généraux qui règlent l'emploi de la langue, traitera successivement des compositions historiques, de la poésie, des différens systèmes de versification et de l'épique. Ce cours, destiné aux étudiants de la seconde et de la troisième année, aura lieu trois fois par semaine.

Semestre d'Été.

Littérature grecque. M. le professeur CONTE interprétera avec les étudiants de la première année, le Pannégyrique d'Isocrate et quelques idylles de Théocrite. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Le même professeur interprétera avec les étudiants de la seconde et de la troisième année, les Coëphores d'Eschyle et quelques odes pythiques de Pindare. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

Littérature latine. M. le professeur ROGET interprétera avec les étudiants de la première année, quelques satyres de Juvénal et quelques morceaux de Cicéron. Quatre fois par semaine.

Le même professeur interprétera avec les étudiants de la seconde et de la troisième année, les épîtres d'Horace, liv. 2 et suivans, et quelques satyres de Juvénal. Trois fois par semaine.

Antiquités. M. le professeur BOISSIER traitera des antiquités grecques avec les étudiants de la première année. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Histoire. M. le professeur achèvera le cours

d'histoire ancienne avec les étudiants de la première année, deux fois par semaine; et celui d'histoire moderne avec les étudiants de la seconde année, trois fois par semaine.

Rhétorique. M. le professeur TOPFFER embrassera dans ce cours les études générales du style dans sa nature et dans son emploi; il traitera des figures et de l'application du discours oratoire, des règles de la composition et du style. Ce cours, destiné aux étudiants de la première année, aura lieu quatre fois par semaine.

Belles-lettres générales. Le même professeur achèvera ce cours, commencé dans le semestre d'hiver, en traitant de quelques genres secondaires de littérature. Ce cours, destiné aux étudiants de la seconde et de la troisième année, aura lieu trois fois par semaine.

EXERCICES.

Exercices de composition. Pendant la durée des cours de rhétorique et de belles-lettres générales, les élèves seront appelés à des exercices fréquens de composition française, dans les deux semestres également.

N. B. Le cours de littérature grecque est facultatif pour les étudiants de la troisième année d'études; mais ceux qui ne suivront pas ce cours, seront obligés, pour pouvoir se présenter à l'examen écrit du baccalauréat aux Lettres, de subir un examen oral sur le grec.

TABLEAU COMPLET
DE
L'ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE
DES
LETTRES ET DES SCIENCES.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

Semestre d'Hiver.

4	leçons	par	semaine	de	<i>Littérature grecque.</i>
4	»	»	»	»	<i>Littérature latine.</i>
2	»	»	»	»	<i>Antiquités.</i>
2	»	»	»	»	<i>Histoire ancienne.</i>
4	»	»	»	»	<i>Rhétorique.</i>
3	»	»	»	»	<i>Mathématiques élémentaires.</i>

19.

Semestre d'Été.

Comme pour le semestre d'hiver.

DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

3	leçons	par	semaine	de	<i>Littérature grecque.</i>
3	»	»	»	»	<i>Littérature latine.</i>
3	»	»	»	»	<i>Histoire moderne.</i>
3	»	»	»	»	<i>Belles-Lettres générales.</i>
3	»	»	»	»	<i>Mathématiques élémentaires.</i>
1	»	»	»	»	<i>Exercices de mathématiques.</i>
1	»	»	»	»	<i>Introduction à la philosophie.</i>
1	»	»	»	»	<i>Notions de phys. et de chimie.</i>

18.

Semestre d'Été.

Comme pour le semestre d'hiver, sauf les leçons d'*exercices de mathématiques* et de *notions de physique et de chimie*, qui seront remplacées par deux leçons de *topographie* et d'*arpentage*.

TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

Semestre d'Hiver.

3	leçons	par	semaine	de	<i>Littér. grecque (facultatives).</i>
3	»	»	»	»	<i>Littérature latine.</i>
3	»	»	»	»	<i>Belles-lettres générales.</i>
3	»	»	»	»	<i>Physique générale.</i>
4	»	»	»	»	<i>Mathématiques élémentaires.</i>
4	»	»	»	»	<i>Philosophie.</i>

20, dont trois facultatives.

Semestre d'Été.

Comme dans le semestre d'hiver.

AVERTISSEMENS.

EXTRAIT DE LA LOI DU 29 MAI 1835 SUR L'ACADÉMIE.

« Les élèves de l'Académie se divisent en étudiants réguliers et en étudiants externes. Les étudiants réguliers sont soumis à l'obligation de suivre un ensemble d'études déterminé, et de subir des examens sur l'enseignement qui leur a été donné. — Les étudiants externes peuvent suivre à leur choix les cours qu'ils préfèrent, et subir, s'ils le désirent, des examens sur ces cours aux mêmes époques que les étudiants réguliers. » (Art. 23 de la loi.)

« Les étudiants réguliers sont tenus de prendre, à l'ouverture de chaque semestre, une inscription unique pour l'enseignement obligatoire et une inscription spéciale pour chacun des cours qu'ils se proposent de suivre en dehors de cet enseignement. — Les étudiants externes doivent prendre une inscription pour chacun des cours qu'ils ont l'intention de suivre. » (Art. 24 de la loi.)

M. le recteur recevra aux jours et aux heures qui seront annoncés plus tard, les inscriptions des étudiants

réguliers et externes ; mais ces inscriptions ne pourront être prises que par ceux des étudiants qui se seront préalablement acquittés au bureau de l'Académie des rétributions qui leur sont imposées. Les étudiants réguliers n'auront qu'un droit unique d'inscription à payer, moyennant lequel toutes les inscriptions qu'ils pourront prendre aux différens cours de l'Académie, seront gratuites pour eux. (Art. 30 et 31 de la loi.)

Les étudiants recevront à la suite de leurs inscriptions des cartes d'entrée pour les cours. (Art. 23 du règlement sur l'Académie.)

Les jeunes gens qui se proposent de subir des examens d'admission pour devenir étudiants réguliers dans l'une des années d'études, devront s'inscrire dans ce but dans la semaine qui précède celle de l'ouverture des cours de chaque semestre. L'inscription sera ouverte au bureau de l'Académie, où ils trouveront déposé le programme des connaissances exigées. Ils ne seront admis à prendre leurs inscriptions définitives auprès de M. le recteur, qu'après qu'ils auront subi les examens d'admission.

Ceux qui désireront faire valoir des certificats d'études ou des diplômes délivrés par des Académies ou des Universités étrangères, dans le but d'être dispensés de tout ou partie des épreuves imposées pour devenir étudiants réguliers, devront, en s'inscrivant au bureau de l'Académie, indiquer leurs intentions à cet égard et déposer à l'appui de leur demande les pièces nécessaires. On rappelle que les étudiants externes qui auront précédemment subi dans l'Académie des examens

déclarés admissibles, seront dispensés de droit dans les examens d'admission, de celles des parties sur lesquelles ils auront subi ces examens.

Les étudiants réguliers et externes qui désireront profiter des ressources que leur présentent les établissemens auxiliaires d'instruction publique, sont prévenus :

1° Que la Bibliothèque publique est ouverte les lundis, les mardis et les mercredis, de 1 à 4 heures, à ceux qui désirent consulter les livres et en extraire des notes.

2° Que le Jardin Botanique est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et les jours de fête.

3° Que le Musée est ouvert de 2 à 4 heures le jeudi de chaque semaine.

4° Que l'Observatoire est ouvert le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 4 à 5 heures. En cas de très mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain.

Les étudiants réguliers et externes de la Faculté des Sciences pourront, sur la présentation de leurs cartes, être admis au Musée, à d'autres heures que celles qui sont réservées au public.

Au nom de l'Académie :

MUNIER, *Recteur.*

DE CANDOLLE père, *Vice-Recteur.*

DE LA RIVE, *Secrétaire.*